



Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire

(Synthèse)

5

Trappe de visite bois, trappe d'accès aux combles bois et, bloc-gaine ou façade de gaine technique bois (avec huisserie bois)

| | |
|----------------------------|---|
| Déclarant | Association Technique des Fabricants de Blocs-Portes Techniques (ATF-BPT) |
| Unité fonctionnelle | Fermer une ouverture permanente (généralement de petite taille pour une trappe, et de grande taille pour une façade de gaine technique) dans une paroi, tout en permettant la visite occasionnelle d'équipements techniques derrière laquelle ils sont situés (pour les trappes de visites et blocs-gaines) ou la visite de combles (pour les trappes d'accès aux combles), et en assurant éventuellement une ou plusieurs des fonctions suivantes : <ul style="list-style-type: none">• une résistance au feu* (entre EI/E15 et EI/E 60)• une isolation acoustique (R_w+C = entre 31 et 41 dB)• une isolation thermique (U = entre 0,5 et 3 W/m²/K) pour une durée de vie de référence (DVR) de 30 ans *L'Arrêté du 22 mars 2004 relatif à la résistance au feu des produits, éléments de construction et d'ouvrages précise la correspondance entre les classements européens (E, I) et les classements français (PF, CF) |
| Unité | m ² (surface de l'ouverture avant pose) |
| Date de publication | 22.10.2019 |
| Date de validité | 09.07.2024 |



CONTEXTE & METHODOLOGIE

Le présent document est constitué d'extraits choisis de la Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) « Trappe de visite bois, trappe d'accès aux combles bois et, bloc-gaine ou façade de gaine technique bois (avec huisserie bois) » du 10 juillet 2019. Cette FDES est la cinquième des 8 FDES réalisées par la société Estéana pour l'ATF-BPT, conformément à la norme européenne EN 15804. Elle fait l'objet d'une attestation de vérification délivrée par M. PEVERELLI (EVEA).



PRODUITS COUVERTS

La FDES « Trappe de visite bois, trappe d'accès aux combles bois et, bloc-gaine ou façade de gaine technique bois (avec huisserie bois) » couvre l'ensemble des trappes de visite bois, trappes d'accès aux combles bois et, blocs-gaines ou façades de gaines techniques bois (avec huisserie bois) dont les éléments sont fabriqués et commercialisés en France par les membres de l'association ATF-BPT.

Les produits ci-dessous sont couverts par la présente Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire :



COFIM
7 Rue des 2 Vallées
69670 Vaugneray
Tél. 04 78 45 89 50
www.menuiserie-cofim.com

Façades de gaines techniques :

Basique (sans PV feu), EI 15, EI 30, EI 60, acoustique

Trappes de visite :

Basique (sans PV feu), EI 15, EI 30, EI 60, EI 120, acoustique

Trappes d'accès aux combles :

Basique (sans PV feu), EI 30, EI 60, EI 120





INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX NF EN 15804

| Indicateur | Valeur sur l'ensemble du cycle de vie | Unité |
|---|---------------------------------------|--------------------------------------|
| Indicateurs décrivant les impacts environnementaux | | |
| ➤ Réchauffement climatique | 112 | kg eq. CO₂ /UF |
| Appauvrissement de la couche d'ozone | 0,0000106 | kg eq. CFC 11 |
| Acidification des sols et de l'eau | 0,433 | kg eq. SO ₂ |
| Eutrophisation | 0,0944 | kg eq. PO ₄ ³⁻ |
| Formation d'ozone photochimique | 0,0367 | kg eq. éthène |
| Epuisement des ressources abiotiques – éléments | 0,000674 | kg eq. Sb |
| Epuisement des ressources abiotiques – combustibles fossiles | 2470 | MJ PCI |
| Pollution de l'air | 20900 | m ³ |
| Pollution de l'eau | 77,7 | m ³ |
| Indicateurs décrivant l'utilisation des ressources énergétiques primaires | | |
| Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières | 413 | MJ/UF |
| Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières | 1080 | MJ/UF |
| Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) | 1500 | MJ/UF |
| ➤ Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières | 6600 | MJ/UF |
| Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières | 47 | MJ/UF |
| Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) | 6650 | MJ/UF |
| Indicateurs décrivant l'utilisation de matières et ressources énergétiques secondaires et l'utilisation d'eau | | |
| Utilisation de matière secondaire | 24,6 | kg/UF |
| Utilisation de combustibles secondaires renouvelables | 723 | MJ/UF |
| Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables | 0 | MJ/UF |
| Utilisation nette d'eau douce | 191 | m ³ /UF |
| Autres informations environnementales décrivant les catégories de déchets | | |
| Déchets dangereux éliminés | 3,33 | kg/UF |
| ➤ Déchets non dangereux éliminés | 83,1 | kg/UF |
| Déchets radioactifs éliminés | 0,063 | kg/UF |
| Autres informations environnementales décrivant les flux sortants | | |
| Composants destinés à la réutilisation | 0,0149 | kg/UF |
| Matériaux destinés au recyclage | 14,2 | kg/UF |
| Matériaux destinés à la récupération d'énergie | 0,421 | kg/UF |
| Energie fournie à l'extérieur | 51,5 | MJ/UF |

Notes : La version complète de cette FDES présente les résultats détaillés par étapes du cycle de vie. Les 3 indicateurs mis en avant sont considérés comme principaux



INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTERIEUR

Cette rubrique est sans objet pour les produits couverts par cette FDES qui ne sont pas concernés par la réglementation relative à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils.

Aussi, en l'absence de normes horizontales relatives à la mesure du relargage de substances dangereuses réglementées par les produits de construction en utilisant des méthodes d'essai harmonisées conformément aux dispositions des Comités Techniques respectifs chargés des Normes européennes de produits, la FDES n'a pas besoin de contenir cette information.



Pour télécharger les 8 FDES en version complète
- rendez-vous sur www.uicb.pro/atf-bpt
- ou scannez le flash-code

